

Le Tessin en ligne de mire pour la maturité français-italien

Lors de leur deuxième année accomplie à Lugano, les gymnasiens vaudois qui ont choisi la dernière-née des maturités bilingues ont apprécié de découvrir une autre culture proche d'eux

Troisième langue nationale oblige, il n'était que juste de lancer, après les maturités français-allemand et français-anglais, une maturité bilingue français-italien. Même si, proposée depuis la rentrée 2015-2016, avec seulement trois inscrits à chaque volée, elle peine quelque peu à trouver son public. Pierre Faoro, adjoint à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et responsable de la filière, l'explique ainsi: «Le réservoir de candidats à choisir l'italien comme deuxième langue nationale ou option spécifique - conditions requises pour l'entrée dans la filière - est moins élevé que pour les autres langues. Il est donc normal de trouver moins de gymnasiens qui sélectionnent cette maturité-là.» Néanmoins, pour que la filière se pérennise, elle est dotée de mesures de promotion (*lire ci-contre*) qui font défaut aux deux autres. Ce qui devrait, espère Pierre Faoro, contribuer à motiver les candidats à l'avenir.

«J'ai été très vite intégrée, tant à l'école que dans la famille où, grâce à une des filles de mon âge, j'ai été invitée à de nombreuses fêtes»



Laetitia Despraz
Gymnasienne,
filière bilingue
français-italien

Lesquels pourraient rentrer enchantés de leur séjour à Lugano, à l'image de Laetitia Despraz, 18 ans, aujourd'hui en 3^e année de maturité bilingue au Gymnase de la Cité, à Lausanne. La binationale suisse-brésilienne, déjà bilingue français-portugais, a choisi l'italien par goût. «J'ai toujours apprécié cette langue. Elle est chantante, j'aime entendre les gens la parler.» Et puis le Tribunal fédéral étant à Bellinzzone, pourquoi ne pas y travailler un jour en tant



La découverte du canton du Tessin et de la culture italienne est un des atouts de la maturité bilingue français-italien proposée par le canton de Vaud.

KEYSTONE

qu'avocate, métier qu'elle souhaite exercer? «J'ai adoré cette année au Tessin. J'ai été très vite intégrée, tant à l'école que dans la famille où, grâce à une des filles de mon âge, j'ai été invitée à de nombreuses fêtes. Je me suis fait plein d'amis rapidement. Les gens me paraissent être plus ouverts

qu'à Lausanne et la cohésion semble plus grande entre les jeunes. Il y a un bon esprit de groupe, mais il faut dire que la ville est plus petite, que les gens se connaissent presque tous. J'ai aussi découvert un canton que je ne connaissais pas, une autre culture, c'était une très bonne expérience»,

conclut-elle.

Aujourd'hui trilingue, elle pense se lancer prochainement dans l'apprentissage de l'espagnol pour compléter ses connaissances en langues latines et renforcer ses notions d'allemand en immersion à l'étranger.

Patrizia Rodio

Subvention bienvenue pour le séjour

«Les gymnasiens sont scolarisés en 1^{re} année dans le gymnase vaudois qui correspond à leur choix en disciplines fondamentales et options spécifiques», explique Pierre Faoro, adjoint à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et responsable de la filière. «Ils accomplissent ensuite leur 2^e année au Liceo de Lugano 2 en immersion totale, école et famille d'accueil. En 3^e année, ils sont regroupés au Gymnase de la Cité, à Lausanne, où ils bénéficient d'un accompagnement ad hoc afin d'accomplir un travail de maturité en italien.»

Bénéficiant d'un programme de promotion de l'italien de l'Office fédéral de la culture, les gymnasiens choisissant la maturité bilingue français-italien reçoivent - en sus des 1000 francs accordés par les trois filières bilingues pour les frais de matériel scolaire - une subvention à hauteur de 5000 francs (coût estimé pour l'année au Tessin: 6000 francs). Ce qui n'est pas le cas des deux autres maturités bilingues, la 2^e année en immersion étant entièrement à la charge des parents. Ainsi, par exemple, ceux de Clémence, 17 ans, partie à Berlin

début septembre, estiment à 650 euros par mois les frais (hébergement, transports publics, téléphone), à quoi il faut ajouter les frais de voyage aller-retour pendant les vacances et les cours de musique. Ils ont évalué le coût total à 10 000 francs. Ce qui n'empêche pas les maturités bilingues français-allemand (créée à la rentrée scolaire 1996-1997) et français-anglais (lancée à l'automne 2014) de faire le plein avec pas moins de 142 élèves (contre 18 à ses débuts) pour la première et 147 pour la seconde à la rentrée 2016-2017.